Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection

civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni

culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 54 (2007)

Heft: 5

Vereinsnachrichten: L'UNPC craint pour son avenir!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Une assemblée attentive, mais un peu perplexe.

ce thème au travers de ses actions de communication, à savoir principalement la publication du Bulletin et sa conférence d'automne lors du prochain exercice.

Pour conclure son rapport, Pascal Gondrand a souligné les points forts du programme d'activité pour l'année à venir: tout d'abord, la vocation de l'UGPS est d'être un lien entre les citoyens, la société civile ainsi que l'Etat et ses intervenants en matière de sécurité et de protection de la population. Le bulletin sera maintenu. L'UGPS entend organiser en faveur de ses membres une ou plusieurs visites d'entités concernées par la protection de la population, en Suisse ou à l'étranger. Cette ou ces visites seront subventionnées par l'UGPS en

fonction de ses disponibilités financières. Pour terminer, l'UGPS poursuivra son approche de partenaires potentiels et explorera les possibilités de les faire participer à ses préoccupations et à ses travaux.

Les finances de l'Union sont saines. Pour preuve, Charly Besson, trésorier en charge, expose que la situation au 31 décembre 2006 était de CHF 22 395.50 et présente un bénéfice de CHF 156.70.

Lutte contre les mines

Les participants ont ensuite écouté avec attention l'exposé de Rémy Friedmann consacré à «l'engagement de la Suisse en faveur de la lutte contre les mines antipersonnel». Sujet éminemment complexe et compliqué et qui cause, chaque année, des milliers de morts et de mutilés. Avec beaucoup de tact, Rémy Friedmann a exposé la situation actuelle, en avouant (presque) que la coopération internationale est indispensable et que celleci ne se déploie pas toujours dans de bonnes conditions.

Les principales causes étant bien entendu les volontés politiques d'un certain nombre de pays dont la souveraineté doit, malgré tout, être respectée. Fait réjouissant tout de même: la Suisse, malgré la faiblesse de ses moyens, s'engage beaucoup dans le terrain en collaboration étroite avec le Centre international de déminage, dont le siège est à Genève.

ASSEMBLÉE DE L'UNION NEUCHÂTELOISE POUR LA PROTECTION CIVILE (UNPC)

L'UNPC craint pour son avenir!

Les quelque trente participants pour cette assemblée générale ont siégé dans les locaux mis à disposition par le SIS, au-dessus d'une caserne toute neuve. Une visite guidée par Frédéric Mülheim, cdt du SIS et de la PCi de la ville. Cette assemblée comptait quelques invités dont Patrick Erard, nouveau président du Grand Conseil, Antoine Grandchamp, conseiller communal, Jean-Charles Dédo, vice-président de l'USPC et Dominique Gaillard, président de la section valaisanne.

RENÉ MATHEY

ors de son rapport, Robert Goffinet, président de l'UNPC, s'est préoccupé de l'avenir de l'association, pour ne pas dire plus. Il faut dire qu'à l'heure actuelle, la section neuchâteloise est en réel danger. Non seulement pour des raisons financières, mais aussi par manque de dialogue avec le Canton. Il n'est pas rare d'entendre parler dans les coulisses de «démantèlement», mais ce ne sont,

bien entendu, que des discussions de Café du Commerce ...

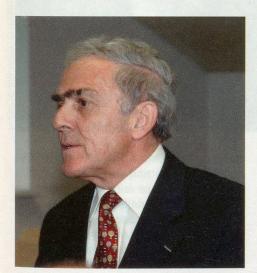
«Financièrement donc, souligne Robert Goffinet, l'avenir est plus que compromis. En effet, nos rentrées financières sont représentées par les cotisations des communes et les abonnements. Or en 1999 nous avions 315 abonnements, actuellement seulement 70, dont 22 communes sur 62. Vu la nouvelle loi de la protection civile, il est normal que les

communes faisant partie des 6 OPC ne paient plus leur cotisation et la plus grande partie ont résilié leur abonnement également. Donc nous passons de Fr. 9450.— en 1999 à Fr. 2450.— en 2007!

Lors de la 53e Assemblée ordinaire des délégués de l'Union suisse pour la protection civile (USPC) du 5 mai 2007 à Berne, à laquelle la plus grande partie du comité a d'ailleurs assisté, le président central Walter Donzé nous a parlé de la réorganisation qu'il présentera à Olten, le 25 août, lors d'une assemblée extraordinaire. Pratiquement, il sera proposé un regroupement de l'USPC et de l'ASOPC en une Fédération suisse de la protection civile (FSPC) qui comprendra quatre régions, Nord, Est, Central et Suisse latine. Une cotisation de 3 (à 7) centimes par habitant sera fixée par l'assemblée générale. Pour notre canton, cela représenterait entre 5000 et 8000 francs, soit le montant récolté en 2000. M. Donzé a beaucoup insisté sur la nécessité de la PCi et de l'UNPC.

Il demande de faire savoir que les hommes de la PCi font du bon travail, de répercuter dans les médias les travaux effectués lors des évènements dramatiques, de ne pas négliger les dangers dus aux changements climatiques de plus en plus importants. Il a également relevé que la Confédération et l'OFPP ne financeront plus l'USPC à partir de 2008. Et de citer encore les paroles prononcées par le conseiller d'Etat bernois, Hans-Jürg Käser, qui souhaite qu'au sujet de l'équipement, la PCi soit traitée comme l'armée au niveau fédéral.»

L'image de marque de la protection civile ne doit avoir qu'un seul critère, son succès dans la prestation exigée. Chaque commandant doit planifier au mieux les interventions et il doit être doué pour la communication. La



J.-C. Dédo, vice-président de l'USPC: bien des écueils restent à surmonter!



Antoine Grandjean, conseiller communal de la ville de Neuchâtel.

nouvelle PCi doit se remettre en question, elle doit être plus centrée sur l'intervention, autonome, simple, efficace et responsable. Elle doit convaincre et motiver.

«Nous, membres du comité, ne pouvons qu'adhérer à un discours aussi mobilisateur que celui que nous avons entendu. Nous devons tous insuffler ce dynamisme nouveau à tous les échelons: OPC, communes et cantons!»

Le canton a reçu un appel de l'Union suisse pour la protection civile afin de soutenir cette organisation. Il propose une rencontre avec les présidents des comités directeurs afin d'examiner la suite qui devrait être donnée à cet appel.

«Nous devons soutenir efficacement les commandants des OPC créés suivant la loi. Et c'est pourquoi il est essentiel que l'UNPC continue à vivre, seule ou regroupée avec les autres cantons romands. Ne dit-on pas avec justesse que l'union fait la force, devise d'un pays assez similaire au nôtre, c'est-à-dire la Belgique. C'est dans ce sens que le comité est décidé à continuer son travail, si vous le voulez bien.

Et en terminant, je citerai une phrase de Francis Picabia, peintre français du début du XX^e siècle, promoteur du cubisme et de l'art abstrait: «Notre tête est ronde pour que notre pensée puisse changer de direction.»»

La parole est ensuite donnée à Jean-Charles Dédo qui apporte quelques précisions quant à cette future Fédération, regroupant l'Association suisse de protection civile (ASOPC) et l'USPC. Bien des écueils restent à surmonter pour que cette réunion des forces se réalise. D'ailleurs les comités des deux associations se rencontrent régulièrement pour mettre au point notamment les statuts.

Pour clore cette assemblée, Antoine Grandjean, conseiller communal de Neuchâtel, se félicite de la régionalisation réalisée sur le Littoral Est. Actuellement, la sécurité repose sur trois piliers: les sapeurs-pompiers professionnels, les volontaires et la protection civile. Pour lui, la PCi est à considérer comme un appui logistique important. D'un autre côté, il regrette que la rigidité qu'impose le canton soit préjudiciable à l'aide que la protection civile apporte. Il faut donc rester vigilant, notamment sur le plan de la formation et des coûts qu'elle engendre. Enfin, la construction du nouveau stade de la Maladière a permis l'intégration, à moindres frais, d'une nouvelle caserne dont on peut être légitimement fier.

Pour terminer cette partie officielle, Bernard Javet, secrétaire de l'UNPC, avec l'appui du comité, dévoile que la prochaine sortie de l'association aura lieu sur deux jours, et consistera à rendre visite aux sapeurs-pompiers de Marseille et de la base des Canadair de Marignane.



Robert Goffinet, président de l'UNPC.



L'heure de l'apéritif offert par la Ville.

La protection civile sur Internet! www.protectioncivile.ch